

Rapport de la commission présidée
par M. René Rémond
Président de la Fondation nationale des sciences
politiques

à Jean-Jacques Aillagon,
Ministre de la culture et de la communication

le lundi 17 novembre 2003

Liberté Egalité Fraternité
République Française

Ministère de la Culture et de la Communication

Le Ministre

Paris, le 17 novembre 2003

Par lettre de mission en date du 23 juillet 2003, j'ai demandé à Monsieur René Rémond, Président de la Fondation nationale des sciences politiques, de réfléchir aux critères permettant de distinguer, parmi les 400 monuments historiques appartenant à l'Etat et affectés au ministère de la culture et de la communication, ceux qui devraient rester propriété de l'Etat, de ceux qui pourraient être transférés, en pleine propriété, aux collectivités locales.

Le rapport, rendu public aujourd'hui, constitue, en tous points, un document précieux, puisqu'au delà de la doctrine établie, s'y trouvent jointes des propositions, soit de conservation à l'Etat, soit de transfert, en regard de chaque monument examiné.

L'objectif est de confier aux collectivités la pleine responsabilité des monuments qui participent avant tout d'une logique territoriale, et d'améliorer leur mise en valeur dans le cadre d'une gestion de proximité. Ce projet est un des axes du plan national pour le patrimoine, que j'ai présenté en Conseil des ministres le 17 septembre dernier.

L'Etat doit quant à lui continuer d'être chargé de la conservation et de la mise en valeur de ces monuments qui sont associés à des événements majeurs de notre histoire nationale, et de ceux dont la notoriété dépasse nos frontières et qui participent à l'image de la France dans le monde.

Je souhaite donner au rapport de René Rémond une large diffusion et examiner cas par cas toutes les observations qui seront formulées, notamment par les élus, avant d'arrêter la liste des monuments dont le transfert sera proposé.

Cette liste sera définitivement arrêtée par un décret en Conseil d'Etat après le vote de la loi relative aux responsabilités locales dont une disposition prévoit le transfert à titre gratuit, aux collectivités locales qui en feront la demande, de certains monuments historiques appartenant à l'Etat.

L'Etat remettra aux collectivités locales, avec les monuments proposés, les moyens humains et financiers qu'il consacre à leur fonctionnement, à leur entretien et à leur mise en valeur. De même, il soutiendra les travaux de restauration que les collectivités acquéreuses souhaiteront entreprendre.

Cette démarche doit s'analyser comme un "passage de témoin" à des collectivités territoriales aujourd'hui bien armées pour assurer la mise en valeur de ce patrimoine, les missions de l'Etat, en tant que propriétaire de monuments historiques, étant recentrées sur le patrimoine qui est incontestablement d'intérêt national et doit demeurer la propriété de tous les Français.



Jean-Jacques AILLAGON

Sommaire

Rapport

Annexes

Sommaire des annexes

- 1. Lettre de mission du 23 juillet 2003**
- 2. Composition de la commission et de son secrétariat**
- 3. Présentation des tableaux et cartes synthétisant les avis de la commission**
- 4. Synthèse des avis de la commission (tableau général des monuments et sites examinés)**
- 5. Monuments et sites dont la commission préconise la conservation par l'Etat (tableau)**
- 6. Monuments et sites dont la commission préconise le transfert aux collectivités territoriales**
- 7. Carte générale des avis de la commission**
- 8. Avis de la commission concernant les monuments et sites gérés par le centre des monuments nationaux (tableau)**
- 9. Carte relative aux monuments et sites gérés par le centre des monuments nationaux**
- 10. Cathédrales appartenant à l'Etat et dépendances (liste)**

Monsieur le Ministre,

La mission que vous m'avez fait l'honneur de me confier et dont votre lettre en date du 23 juillet définissait la nature appelait deux opérations distinctes mais liées entre elles par le rapport qui unit l'énoncé d'un principe à celui de ses applications concrètes. Dans un premier temps, elle invitait la Commission que je préside à mener une réflexion sur les critères objectifs qui peuvent fonder une répartition raisonnable entre l'État et les collectivités territoriales des monuments historiques dont votre Ministère a la propriété et la charge. Occasion offerte de mettre un peu d'ordre et d'introduire une certaine rationalité dans un ensemble disparate qui s'est constitué au hasard des circonstances et est la résultante de motivations diverses. Notre mission nous faisait en second lieu un devoir de nous inspirer des critères retenus pour formuler des propositions pour chacun de ces monuments.

Il nous est vite apparu que l'exercice auquel nous étions conviés se situait à la croisée de deux démarches différentes et avait de ce fait une double portée. C'était d'abord tenter sur un terrain bien délimité de redéfinir le rôle propre de l'État du fait de la nécessité de distinguer ses fonctions spécifiques de celles des collectivités territoriales et apporter une contribution à une entreprise dont l'utilité et l'urgence sont admises de tous : redessiner le périmètre délimitant le territoire propre de l'État. En second lieu, votre recommandation de prendre en considération parmi les critères à retenir la relation entre les divers monuments et sites et les degrés de la mémoire, national, régional, local, impliquait que nous dressions une échelle qui traduirait la hiérarchie des lieux de mémoire. Tout au long de ses travaux et de ses délibérations, la Commission s'est située à l'intersection de ces deux

axes : les propositions qui figurent dans la liste annexée au présent rapport en sont le fruit.

Nous avons opéré en plusieurs temps. Après avoir établi une typologie sommaire, qui avait l'avantage de regrouper l'extrême variété des quelque trois cents cas en un petit nombre de catégories – six au total -, pour laquelle nous nous sommes inspirés des travaux préparatoires de votre Administration, nous nous sommes attachés à définir pour chacune de ces rubriques quelques principes généraux. Ce travail accompli, des sous-groupes ont examiné à partir des dossiers qui leur étaient fournis tous les cas relevant de la catégorie dont ils avaient la charge et préparé des avis qui ont fait ensuite l'objet d'un examen approfondi par la Commission en son entier et d'une décision presque toujours prise à l'unanimité. Les sites et monuments ont été ventilés en trois groupes : ceux dont la Commission a jugé qu'ils doivent impérativement demeurer dans le giron de l'État ; ceux dont le transfert lui a paru possible ; ceux enfin dont elle a estimé que le transfert était souhaitable. Dans quelques cas, il a fallu arbitrer entre certains de ces principes généraux, sans que les dérogations adoptées nuisent à la cohérence de l'ensemble de nos propositions.

Il incombe à ce rapport de présenter une exposition raisonnée des critères retenus. En référence à ce que vous disiez, Monsieur le Ministre, de l'intérêt qu'il y avait à encourager « l'implication des collectivités territoriales dans le domaine du patrimoine » et considérant que le transfert pouvait contribuer à insuffler une âme à la décentralisation, nous sommes partis du principe que le transfert ne devait pas être tenu pour une exception ou une dérogation mais le droit commun. En conséquence, renversant en quelque sorte la charge de la preuve, nous nous sommes chaque fois demandé quelles raisons objectives pouvaient justifier que nous propositions de laisser le

monument en question à la charge de l'État. Cette priorité en faveur du transfert nous a paru d'autant plus nécessaire que nous avons recueilli de nombreux indices de la persistance d'un état d'esprit qui tend à considérer la sortie du domaine de l'État, même quand celui-ci n'a pas fait son devoir, comme une déchéance et une rétrogradation dans l'échelle des dignités, alors que la décentralisation est devenue un principe constitutionnel de notre organisation administrative.

Une question qui n'était pas de notre compétence s'est présentée en plusieurs occasions. Nombre des monuments que nous avons à examiner sont entrés dans le domaine de l'État par donation ou par legs. L'État court-il le risque d'enfreindre la volonté des donateurs s'il les transfère à une collectivité territoriale ? Au temps où ont été faits ces legs et donations, les régions n'avaient pas d'existence, les départements et communes n'avaient pas la capacité que la décentralisation leur a conférée : la puissance publique était toute entière contenue dans l'État. Qui sait si certains donateurs n'auraient pas fait directement apport à telle ou telle collectivité ? La dévolution de cette catégorie de monuments est évidemment subordonnée à la réponse qui sera faite à cette question.

Premier élément pour déterminer ce qui doit continuer à relever de l'État : ce qui fait partie de la mémoire de la nation. Ainsi les champs de batailles et les cimetières militaires : ceux qui ont versé leur sang sur les uns ou qui reposent dans les autres venaient de la France entière. On pourrait du reste envisager qu'ils rejoignent ceux dont le ministère de la Défense a la propriété. De même pour les palais dits nationaux dont beaucoup ont été les résidences des dynasties qui ont régné sur la France. Beaucoup de ces monuments restent associés dans la mémoire à des événements ou à des actes qui dessinent la trame de notre histoire nationale, tel celui de Villers-Cotterêts

où a été signé l'Édit qui en 1539 a fait du français la langue administrative et judiciaire de notre pays. Le fait que Paris a été la capitale et les fonctions associées à ce rôle expliquent que la proportion de monuments que nous proposons de laisser dans le domaine de l'État soit notablement plus élevée en Ile de France que dans les autres régions. Nous avons pensé aussi que devaient pareillement continuer à faire partie de ce domaine tous les monuments qui perpétuent le souvenir de nos discordes (ainsi le monument dédié à la mémoire des généraux Clément et Thomas massacrés au début de la Commune de Paris, la statue du maréchal Ney, victime de la terreur blanche, ou la colonne de Juillet édiflée en l'honneur des victimes des Trois glorieuses) ainsi que ceux qui rappellent nos gloires et dont certains désignent le lieu où se célèbre un culte national comme la statue de Jeanne d'Arc, place des Pyramides.

Deuxième critère en faveur de l'attribution à l'État : la notoriété internationale et le rayonnement qui font d'un monument un élément du patrimoine européen ou universel. De l'application de ce critère, deux exemples dont le contraste même illustre la pertinence et la spécificité : les vestiges de l'Abbaye de Cluny, qui fut chef d'ordre et dont des centaines de monastères diffusèrent par toute l'Europe la règle et propagèrent la spiritualité, et la résidence à Ferney de Voltaire qui perpétue le souvenir de sa royauté intellectuelle au temps où l'Europe parlait et pensait Français. Du même principe relève le parti qui a été pris de laisser dans le giron de l'État tous les sites archéologiques éponymes dont le nom date des âges de la préhistoire. Peut-être peut-on rattacher à ce principe aussi la décision de conserver les monuments qui sont liés à des relations de l'État français avec des nations étrangères : ainsi de l'Abbaye de Fontevraud à cause des tombeaux des Plantagenêt qui font de ce monument pour les Britanniques un lieu de leur mémoire nationale. La même considération a joué pour

l'Obélisque de la place de la Concorde, cadeau de Mehemet Ali au roi de France.

Des considérations de nature différente ont également milité pour le maintien dans la mouvance de l'État. Aux premières lignes de ce rapport on évoquait la métaphore du territoire pour délimiter le champ de compétence de l'État : l'image ne doit pas être entendue seulement au propre. Il nous a paru essentiel pour la clarté de la politique en matière de conservation de patrimoine que la liste des monuments qui lui resteraient confiés ne se limite pas à ceux que recommande leur ancienneté : il a aussi la responsabilité des âges les plus récents. La liste doit manifester cette universalité par un échantillonnage judicieux : cette préoccupation a dicté en particulier le maintien dans son domaine de la villa Savoye. Le même souci d'affirmer cohérence et continuité de la volonté politique a fait maintenir dans le domaine de l'État des monuments ou des sites pour lesquels il a consenti d'importants moyens financiers ou qu'il a acquis récemment. Agir autrement n'eût pas été rendre justice à ses efforts ou eût donné à penser qu'il se déjouait.

Considérant que l'État s'inscrit peut-être davantage que les autres collectivités dans la perspective d'une durée longue et était de ce fait meilleur garant de la continuité, ont été laissés à sa charge les sites archéologiques que lui-même a acquis pour constituer des réserves à exploiter ultérieurement. Parallèlement le principe de précaution a dicté le maintien de certains sites dont l'entretien exige des compétences et des moyens techniques que l'État est seul à détenir : ce critère s'est appliqué à l'ensemble des grottes ornées.

C'est de la conjonction de ces critères, de leur confrontation et de leur application aux cas particuliers qu'est issue la liste des monuments et

sites dont la Commission estime qu'ils doivent rester dans le domaine de l'État. Dans quelques cas, ces principes suggèrent des solutions contradictoires et ont inspiré des propositions qui peuvent aller à l'encontre des règles générales que nous nous étions fixées. Ainsi pour Aigues-Mortes : alors qu'on a régulièrement donné la préférence aux formules de remembrement et qu'on s'est en outre généralement prononcé pour le transfert aux collectivités urbaines des enceintes et des tours, dans le cas de cette ville du Languedoc, la Commission propose de disjoindre la tour de Constance pour la laisser à l'État au motif que c'est un haut lieu de la mémoire protestante : ceux-ci n'étant pas très nombreux, l'État se doit d'en garder la responsabilité. En un ou deux cas, les contradictions entre les applications des principes n'ayant pu être surmontées, la Commission s'est divisée et a procédé à un vote qui traduit ce partage. Tel a été le cas du Haut Koenigsbourg : ce monument n'entre manifestement pas dans la rubrique des résidences des anciennes dynasties françaises et appartient prioritairement à la mémoire de l'Alsace, mais il est aussi le témoin des vicissitudes qui affectèrent les relations entre la France et l'Allemagne. Il a été l'objet d'une disposition du traité de Versailles ; l'État a consenti pour ce monument d'importants efforts. De surcroît, il présente pour l'histoire des conceptions en matières de restauration un intérêt comparable à celui de Pierrefonds ou Carcassonne, que la Commission a proposé de laisser dans le domaine de l'État. Par ce partage des voix, la Commission s'en remet donc aux pouvoirs publics.

De ce qui vient d'être dit, en particulier de la priorité dans l'ordre d'exposition que le rapport a accordée à cette catégorie, ce serait une erreur d'inférer que les autres cas n'ont été réglés que faute de trouver des motifs suffisants pour les faire figurer dans la première catégorie, alors que pour nombre d'entre eux l'évidence s'imposait de leur transfert en fonction de la

position qui leur revenait dans la hiérarchie des lieux de mémoire. Le principe de proximité constituait une présomption que les collectivités et les citoyens entretiendraient mieux les monuments chers à la mémoire d'une ville ou d'une région et s'emploieraient plus efficacement que l'État à susciter animation et visite : ainsi pour les maisons d'écrivains ou de personnalités.

L'impératif de rationalité, conjugué avec le souci de simplifier la gestion, a inspiré à la Commission deux règles de conduite. Chaque fois qu'elle se trouvait en présence de sites ou de monuments qui dépendaient de plusieurs propriétaires la préférence a été donnée aux solutions qui permettaient le remembrement. Ainsi avons-nous généralement proposé le transfert des tours aux villes qui avaient déjà la propriété de l'enceinte : telles les tours de La Rochelle ou la tour Solidor à Saint-Malo. Les deux mêmes préoccupations ont conduit la Commission à suggérer aussi le regroupement de tous les sites archéologiques de même nature localisés dans une même aire géographique, de façon à constituer des circonscriptions territoriales : ainsi pour les sites préhistoriques de la vallée de la Vézère comme pour les sites mégalithiques de Carnac, de Locmariaquer et de Barnenez.

Les considérations proprement financières, (recettes procurées par les entrées, évaluation des coûts d'entretien ou des travaux de restauration), sans être absentes de notre réflexion, n'ont jamais été déterminantes, pas plus que la distinction entre les monuments gérés par le Centre des monuments nationaux et les autres. Sauf quand il y avait péril en la demeure : pour quelques monuments en fort mauvais état ou dont le délabrement requérait un effort financier important le principe de précaution nous a dicté de les laisser à la charge de l'État. En sens inverse, nous avons classé quelques monuments dont le sort est gravement compromis dans la catégorie transfert

souhaitable au motif que c'était sans doute la meilleure chance d'en assurer le sauvetage.

Pour tous les monuments entrés dans le domaine de l'État à l'initiative de particuliers qui en ont fait don ou les ont légués il va de soi que nos propositions sont subordonnées à un examen des clauses de la donation ou du legs qui indiquera si les transferts sont juridiquement recevables. Il ne nous appartenait pas de nous prononcer sur les dispositions qui figureront dans les conventions que l'État passera avec les collectivités qui accepteront les transferts proposés, mais il était pour nous évident qu'elles devraient garantir que lesdits monuments n'auraient pas à souffrir du changement de statut. En plus d'un cas la Commission a formé le souhait que puisse s'établir un partenariat entre l'État et la ou les collectivités territoriales.

Au terme de l'examen méthodique des quelque trois cents monuments relevant de votre Ministère, leur répartition en trois catégories donne une légère majorité au transfert, possible ou souhaitable. Cette distribution ne doit rien à des présupposés : elle est le pur produit de la totalisation des décisions prises cas par cas. Avouerais-je que ce résultat nous a surpris ? Il nous a aussi satisfaits car il nous paraît conforme à l'objectif que vous vous proposez de faire de la décentralisation une réalité psychologique autant que juridique.

Dans le sillage de ses réflexions, la Commission a formé deux vœux qu'elle prend la liberté de soumettre à votre attention. Si cet exercice a bien eu pour objectif et raison d'être d'introduire un peu d'ordre et de rationalité dans la répartition du patrimoine entre l'État et les collectivités territoriales, la logique de l'opération n'appelle-t-elle pas un mouvement symétrique par lequel telle catégorie de monuments qui fait indéniablement

partie de la mémoire nationale mais est aujourd'hui propriété d'une ville ou d'un département ferait retour à l'État, parachevant la remise en ordre ? Un exemple : pour des raisons de haute politique autant que pour leur intérêt historique et architectural, l'État a décidé de garder toutes les cathédrales en activité (à l'exception de celle d'Ajaccio dont la cession anticipée à la région a surpris la Commission), mais nombre d'anciens édifices religieux qui ont perdu leur caractère de cathédrale en raison des variations de la géographie administrative, ne présentent pas moins d'intérêt pour l'histoire de l'architecture et l'histoire religieuse de la France, telles celles de Noyon ou de Laon.

Le second vœu est peut-être plus ambitieux. Si les critères que nous avons retenus avaient votre approbation et si, sous réserve peut-être de certaines adaptations, les pouvoirs publics estimaient qu'ils constituent des repères valables pour la politique patrimoniale de l'État, pourquoi ne seraient-ils pas pris en considération par d'autres administrations centrales et ne s'appliqueraient-ils pas aussi à la Défense, à la Justice, à l'Éducation nationale, à la Santé, à d'autres encore qui détiennent dans leur domaine des monuments d'un grand intérêt ?

Ces dernières propositions excèdent assurément le champ de la mission que vous avez bien voulu nous confier : elles témoignent du vif intérêt que celle-ci nous a inspiré.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments dévoués.

René RÉMOND

ANNEXES

- 1. Lettre de mission du 23 juillet 2003**
- 2. Composition de la commission et de son secrétariat**
- 3. Présentation des tableaux et cartes synthétisant les avis de la commission**
- 4. Synthèse des avis de la commission (tableau général des monuments et sites examinés)**
- 5. Monuments et sites dont la commission préconise la conservation par l'Etat (tableau)**
- 6. Monuments et sites dont la commission préconise le transfert aux collectivités territoriales**
- 7. Carte générale des avis de la commission**
- 8. Avis de la commission concernant les monuments et sites gérés par le centre des monuments nationaux (tableau)**
- 9. Carte relative aux monuments et sites gérés par le centre des monuments nationaux**
- 10. Cathédrales appartenant à l'Etat et dépendances (liste)**

*Liberté Égalité Fraternité
République Française*

Ministère de la Culture et de la Communication

23 JUL. 2003

Le Ministre

Monsieur René REMOND
Président de la Fondation
nationale des sciences politiques,
27, rue Saint-Guillaume
75337 PARIS CEDEX 07

CC/ 38967

Monsieur le Président,

Montré,

Le Gouvernement a décidé, sur ma proposition, d'encourager l'implication des collectivités territoriales dans le domaine du patrimoine. Il est, en effet, indispensable, au regard des enjeux culturels, économiques, touristiques et sociaux de développer les prérogatives des collectivités territoriales aux côtés de l'Etat.

Le projet de loi de décentralisation que le Gouvernement soumettra très prochainement à la représentation nationale prévoira un certain nombre de mesures dans ce sens. En particulier, il proposera le transfert aux collectivités territoriales de monuments historiques appartenant aujourd'hui à l'Etat. Quatre cents monuments environ sont actuellement affectés à mon administration et cent quinze d'entre eux sont gérés par le Centre des monuments nationaux. Ces transferts reposeront sur le principe du volontariat des collectivités territoriales et il est prévu qu'un décret en Conseil d'Etat fixera la liste des monuments proposés aux collectivités.

Pour établir cette liste, je souhaite disposer d'un éclairage objectif et extérieur au ministère.

C'est le sens de la mission que je souhaite vous confier et que je vous remercie d'avoir acceptée. A cette fin, vous présiderez le travail d'une commission composée de parlementaires, d'universitaires et d'experts du patrimoine, qui vous assisteront dans cette mission, et dont vous trouverez ci-joint la composition. La direction de l'architecture et du patrimoine en assurera le secrétariat général.

Vous vous attacherez à conduire une réflexion sur les motifs et critères qui justifient, du point de vue de l'histoire, de l'histoire de l'art et de l'architecture, de la symbolique nationale, et de la stricte conservation, qu'un monument reste de la propriété de l'Etat. D'autre part, vous apporterez une contribution à l'établissement de la liste des monuments qui pourraient être proposés aux collectivités territoriales pour un transfert de propriété.

Il ressort des réflexions d'ores et déjà conduites par mes services et le Centre des monuments nationaux une première typologie classant les quatre cents

monuments précités selon qu'ils pourraient être, ou non, susceptibles de faire l'objet d'une proposition de transfert. J'ai demandé à Michel Clément, directeur de l'architecture et du patrimoine et à Christophe Vallet, président du Centre des monuments nationaux, de vous communiquer cette base de travail pour la Commission que vous présiderez.

Vos frais de mission ainsi que ceux des membres de la commission seront pris en charge par l'administration.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir me remettre votre rapport pour le 30 septembre prochain.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Avec ma très respectueuse
considération.*

Jean-Jacques Aillagon

Jean-Jacques AILLAGON

COMPOSITION DE LA COMMISSION ET DE SON SECRETARIAT

MEMBRES DE LA COMMISSION

René REMOND, président de la fondation nationale des sciences politiques (président)

Gérard AUBIN, inspecteur général de l'archéologie (D.A.P.A.)

Yves DAUGE, sénateur d'Indre-et-Loire, maire de Chinon

Bruno FOUCART, directeur scientifique de la bibliothèque Marmottan

Yann GAILLARD, sénateur de l'Aube

Jean-Marie JENN, chef du service de l'inspection générale (D.A.P.A.)

Edouard LANDRAIN, député de Loire-Atlantique

Jacques LEGENDRE, sénateur du Nord

Jean-Michel LENIAUD, directeur d'études à l'école pratique des hautes études en sciences sociales

Colette di MATTEO, inspecteur général des monuments historiques (D.A.P.A.)

Fançois MACE de LEPINAY, inspecteur général des monuments historiques (D.A.P.A.)

Benjamin MOUTON, inspecteur général des monuments historiques (D.A.P.A.)

Henri NAYROU, député de l'Ariège

Dominique PONNAU, directeur honoraire de l'école du Louvre

ONT EGALEMENT PARTICIPE AUX TRAVAUX DE LA COMMISSION

Françoise BRICCHI, magistrat, chargée de mission (D.A.G., S.D.A.J.)

Michel CLEMENT, directeur de l'architecture et du patrimoine

François GOVEN, sous-directeur des monuments historiques (D.A.P.A.)

Isabelle MARECHAL, sous-directrice des affaires juridiques (D.A.G.)

Jean-François TEXIER, sous-directeur de l'archéologie (D.A.P.A.)

Christophe VALLET, président du centre des monuments nationaux

SECRETARIAT DE LA COMMISSION

Herveline DELHUMEAU, bureau de la programmation et la diffusion de la recherche (D.A.P.A., S.D.A.)

André DELPUECH, chef du bureau de la programmation et la diffusion de la recherche (D.A.P.A., S.D.A.)

Virginie DESANDRE, stagiaire (D.A.P.A., S.D.M.H.)

Sophie LANNIC, chargée de mission auprès du directeur de l'architecture et du patrimoine

Frantz SCHOENSTEIN, adjoint au chef du bureau du patrimoine immobilier (D.A.P.A., S.D.M.H.)

Françoise WIERZBICKI, chef du bureau du patrimoine immobilier (D.A.P.A., S.D.M.H.)

PRESENTATION DES TABLEAUX ET CARTES

SYNTHETISANT LES AVIS DE LA COMMISSION

1. TABLEAU GÉNÉRAL (11 PAGES)

Ce tableau présente l'ensemble des monuments et sites examinés par la commission, qu'ils soient ou non gérés par le centre des monuments nationaux, avec l'avis de la commission et les commentaires qu'appellent cet avis ou la situation particulière de l'immeuble concerné (donations...).

CE : "conservation par l'Etat" (monuments et sites dont la commission préconise la conservation par l'Etat).

TP : "transfert possible" (monuments et sites dont la commission considère que le transfert aux collectivités territoriales est possible)

TS : "transfert souhaitable" (monuments et sites dont la commission considère que le transfert aux collectivités territoriales est souhaitable ; en règle générale, cette rubrique correspond aux monuments dont la commission a estimé que l'intérêt public commande le transfert, en raison de projets de développement portés par les collectivités territoriales, d'une gestion déjà confiée aux collectivités, ou de la possibilité d'un "remembrement" d'un site partagé entre l'Etat et les collectivités ; toutefois, cette rubrique peut également concerner des monuments dont le transfert aux collectivités semble souhaitable au regard des principes généraux adoptés par la commission, mais dont la situation conjoncturelle peut rendre ce transfert difficile à court terme : monument abritant provisoirement un service de l'Etat, par exemple).

2. MONUMENTS ET SITES DONT LA COMMISSION PRÉCONISE LA CONSERVATION PAR L'ETAT (5 PAGES)

Les monuments et sites dont la gestion est actuellement assurée par le centre des monuments nationaux en application de l'arrêté du 4 mai 1995 modifié sont repérés par un "1" dans la colonne centrale du tableau.

3. MONUMENTS ET SITES DONT LA COMMISSION PRÉCONISE LE TRANSFERT AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES (5 PAGES)

Les monuments et sites dont la gestion est actuellement assurée par le centre des monuments nationaux en application de l'arrêté du 4 mai 1995 modifié, et les six monuments qui sont propriété propre de cet établissement public, sont repérés par un "1" dans les colonnes centrales du tableau. Pour les colonnes "TP" et "TS", se reporter au 1 ci-dessus.

4. CARTE GÉNÉRALE "AVIS DE LA COMMISSION"

Cette carte dénombre, région par région, l'ensemble des sites et monuments considérés comme à conserver par l'Etat (en rouge) ou comme susceptibles d'être transférés aux collectivités territoriales (en bleu), que ces monuments et sites soient ou non actuellement gérés par le centre des monuments nationaux.

5. AVIS DE LA COMMISSION CONCERNANT LES MONUMENTS ET SITES GÉRÉS PAR LE CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX (2 PAGES)

Ce tableau ne recense que les monuments et sites dont la gestion est actuellement confiée au centre des monuments nationaux en application de l'arrêté du 4 mai 1995 modifié.

6. CARTE RELATIVE AUX MONUMENTS ET SITES GÉRÉS PAR LE CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX.

Cette carte transpose, selon les mêmes principes qu'au 4 ci-dessus, les résultats du tableau 5 relatif aux édifices gérés par le centre des monuments nationaux.

Synthèse des avis de la commission (tableau général des monuments et sites examinés)

Région	Dép.	Commune	Désignation	Avis de la commission			Commentaire
				CE	TP	TS	
ALSACE	67	Strasbourg	Ancien palais impérial allemand dit « palais du Rhin »	1			siège de la direction régionale des affaires culturelles et de la commission centrale de la navigation sur le Rhin
ALSACE	67	Orschwiller	Château du Haut-Koenigsbourg		1		avis très partagé de la commission (5 voix contre 4) (mémoire des relations et conflits entre les états français et allemands, monument édifié sur ordre du Kayser, et caractère représentatif des doctrines en matière de restauration - cf. Pierrefonds, Carcassonne)
ALSACE	68	Lapoutroie / Le Bonhomme	Champ de bataille de la Tête-des-Faux	1			les champs de bataille et cimetières militaires, notamment de la Première guerre mondiale, sont des hauts lieux de la mémoire nationale ; conservation par l'Etat dans tous les cas (mais possibilité de transfert à l'administration des anciens combattants)
ALSACE	68	Orbey	Champ de bataille du Linge	1			
ALSACE	68	Orbey	Cimetière militaire français de la Tête-des-Immerlins	1			
ALSACE	68	Moosch	Cimetière militaire français-alliés de Rain	1			
ALSACE	68	Kaysersberg	Ruines du château de Schlossberg			1	
AQUITAINE	24	Bayac	Gisement de La Gravette	1			site éponyme du Gravettien
AQUITAINE	24	Bourniquel	Gisement des Champs-Blancs	1			réserve archéologique
AQUITAINE	24	Chancelade	Abri de Raymonden	1			réserve archéologique
AQUITAINE	24	Creysse	Gisement préhistorique Guichard	1			réserve archéologique
AQUITAINE	24	Savignac-de-Miremont	Gisement préhistorique de la Ferrassie	1			site de référence
AQUITAINE	24	Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil	Abri du Poisson	1			grotte ornée (elles sont systématiquement conservées tant en raison de leur importance nationale et internationale qu'en raison des problèmes très particuliers posés par leur conservation) ; logique territoriale (compte tenu de leur densité, et de la présence de plusieurs grottes ornées et du musée national des Eyzies, la commission propose la conservation par l'Etat de la totalité des sites qu'il possède dans la vallée de la Vézère.
AQUITAINE	24	Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil	Abri Vignaud	1			réserve archéologique ; logique territoriale (vallée de la Vézère)
AQUITAINE	24	Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil	Gisement de Laugerie Haute	1			logique territoriale (vallée de la Vézère)
AQUITAINE	24	Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil	Gisement de La Micoque	1			site éponyme du Micoquien
AQUITAINE	24	Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil	Gorge d'Enfer	1			logique territoriale (vallée de la Vézère)
AQUITAINE	24	Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil	Grottes des Combarelles	1			grotte ornée ; logique territoriale (vallée de la Vézère)
AQUITAINE	24	Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil	Grotte de Font-de-Gaume	1			grotte ornée ; logique territoriale (vallée de la Vézère)
AQUITAINE	24	Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil	Site préhistorique Chez Galou	1			logique territoriale (vallée de la Vézère)
AQUITAINE	24	Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil	Gisement du château de Tayac	1			logique territoriale (vallée de la Vézère)
AQUITAINE	24	Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil	Grotte de la Chaumière	1			logique territoriale (vallée de la Vézère)
AQUITAINE	24	Vélignes	Villa et thermes gallo-romains de Montcaret		1		
AQUITAINE	24	Montignac	Grotte de Lascaux	1			grotte ornée d'intérêt exceptionnel ; logique territoriale (vallée de la Vézère)
AQUITAINE	24	Peyzac-le-Moustiers	Gisement préhistorique du Moustiers	1			site éponyme du Moustérien
AQUITAINE	24	Teyjat	Grotte de la Mairie	1			grotte ornée
AQUITAINE	24	Tourtoirac	Grotte préhistorique	1			réserve archéologique
AQUITAINE	24	Tursac	Site de la Madeleine	1			site éponyme du Magdalénien
AQUITAINE	24	Rampieux	Dolmen de Peyrelevalade			1	
AQUITAINE	24	Domme	Gisement et abri sous roche de Combe Grenal	1			réserve archéologique
AQUITAINE	24	Sarliac-sur-l'Isle	Gisement de la grotte de Combe Saunière	1			réserve archéologique
AQUITAINE	24	Villars	Abbaye de Boschaud			1	
AQUITAINE	24	Campagne	Château de Campagne		1		projet de pôle international de la préhistoire ; installation en cours de trois bases de travail (service régional de l'archéologie, institut national de recherches archéologiques préventives, dépôt archéologique)
AQUITAINE	24	Villars	Château de Puyguilhem			1	actuellement ouvert à la visite par la SEMITOUR-Périgord (S.E.M.)

Synthèse des avis de la commission (tableau général des monuments et sites examinés)

Région	Dép.	Commune	Désignation	Avis de la commission			Commentaire
				CE	TP	TS	
AQUITAINE	24	Ribagnac	Château de Bridoire			1	acquis très récemment par l'Etat, par voie d'expropriation, en vue d'assurer les travaux de stricte sauvegarde et de trouver un repreneur susceptible d'en entreprendre la restauration
AQUITAINE	24	Cadillac	Château des ducs d'Epéron		1		
AQUITAINE	24	La Sauve	Abbaye de la Sauve-Majeure		1		
AQUITAINE	33	Prignac-et-Marcamps	Grotte ornée de Pair-non-Pair	1			grotte ornée
AQUITAINE	40	Sorde-l'Abbaye	Villa gallo-romaine du Barrat-de-Vin			1	
AQUITAINE	64	Pau	Domaine royal	1			domaine de la couronne depuis l'accession d'Henri, roi de Navarre, au trône de France ; lieu de mémoire national dédié à Henri IV, restauré en tant que tel par Louis-Philippe et Napoléon III ; le château (affecté à la direction des musées de France) est un musée national
AUVERGNE	03	Néris-les-Bains	Villa gallo-romaine			1	une partie du site appartient à un syndicat mixte
AUVERGNE	03	Chareil-Cintrat	Château du Bas-de-Chareil		1		grand intérêt des décors intérieurs
AUVERGNE	43	Cerzat	Gisement préhistorique		1		
AUVERGNE	43	Lavaudieu	Abbaye Saint-André			1	
AUVERGNE	63	Clermont-Ferrand	Menhir de Beaulieu			1	
AUVERGNE	63	La Roche-Blanche	Oppidum de Gergovie	1			place dans les mythes fondateurs de la Nation ; réserve archéologique
AUVERGNE	63	Lezoux	Site archéologique			1	grand site de manufactures de céramique ; projet de musée départemental de la céramique
AUVERGNE	63	Orcines	Temple de Mercure		1		
AUVERGNE	63	Villeneuve-Lembron	Château de Villeneuve-Lembron		1		une partie des collections est un dépôt de l'U.C.A.D.
AUVERGNE	63	Sermentizon	Château d'Aulteribe		1		légué au C.M.N. en 1954 ; collection mobilière exceptionnelle
AUVERGNE	63	Saint-Floret	Château de Saint-Floret			1	
AUVERGNE	63	Randan	Collections du domaine royal de Randan			1	remembrement château et mobilier
BOURGOGNE	21	Malain	Site archéologique de Médiolanum		1		
BOURGOGNE	21	Nuits-Saint-Georges	Site des Bollards		1		problème du dépôt de site
BOURGOGNE	21	Vertault	Site de l'An-sur-Laignes : oppidum de Vertillum			1	la commune est propriétaire de la moitié du site
BOURGOGNE	21	Alise-Sainte-Reine	Alésia		1		l'essentiel du site appartient aux collectivités
BOURGOGNE	21	Bussy-le-Grand	Château de Bussy-Rabutin		1		
BOURGOGNE	21	Châteauneuf-en-Auxois	Château de Châteauneuf		1		donation à l'Etat en 1935
BOURGOGNE	21	Nolay	Halles de Nolay			1	exclusivement utilisé par la commune
BOURGOGNE	58	Champallement	Site gallo-romain du Bois de Comperre		1		le site appartient en partie à la commune
BOURGOGNE	71	Solutré-Pouilly	Site et centre archéologiques de Solutré		1		
BOURGOGNE	71	Cluny	Abbaye de Cluny	1			importance capitale dans l'histoire politique et religieuse nationale et européenne ; abbaye chef d'ordre ; site partagé avec l'Ecole nationale supérieure des arts et métiers (E.N.S.A.M.)
BOURGOGNE	89	Escolives-Sainte-Camille	Villa gallo-romaine et nécropole mérovingienne		1		problème du dépôt de site
BOURGOGNE	89	Foissy-lès-Vézelay, Saint-Père	Site des Fontaines-Salées			1	transfert déjà envisagé ; problème du dépôt de site
BOURGOGNE	89	Jaulges et Villiers-Vineux	Ateliers de poterie gallo-romaine	1			réserve archéologique ; protection M.H. à vérifier
BOURGOGNE	89	Gisy-les-Nobles	Chapelle des Palons			1	
BOURGOGNE	89	Villeneuve-sur-Yonne	Tour Louis-le-Gros			1	
BRETAGNE	22,29,56	Autres communes	Mégalithes divers			1	

Synthèse des avis de la commission (tableau général des monuments et sites examinés)

Région	Dép.	Commune	Désignation	Avis de la commission			Commentaire
				CE	TP	TS	
BRETAGNE	22	Plédran	Camp de Péran	1			réserve archéologique ; site de référence pour le X ^{ème} siècle
BRETAGNE	22	Plédéliac	Château de la Hunaudaye		1		
BRETAGNE	29	Plouneventer	Théâtre gallo-romain de Kérlilien	1			réserve archéologique (non protégé M.H.)
BRETAGNE	29	Plouezoch	Tumulus de Barnenez-ar-Sant	1			site mégalithique d'importance nationale ; un des plus grands cairns d'Europe
BRETAGNE	29	Tréguier	Maison d'Ernest Renan			1	donation à l'Etat en 1946
BRETAGNE	29	Plougonvelin	Abbaye Saint-Mathieu			1	seules les ruines de l'abbatiale appartiennent à l'Etat
BRETAGNE	29	Plouezoch	Château du Taureau			1	projet d'ouverture au public par la C.C.I.
BRETAGNE	29	Saint-Vouguay	Château de Kerjean			1	géré par le département
BRETAGNE	35	Saint-Malo	Tour Solidor			1	un des monuments emblématiques de la ville ; musée municipal
BRETAGNE	56	Plouhinec	Vestiges gallo-romains de Mané-Vechen		1		
BRETAGNE	56	Locmariaquer	Grand Menhir, Tumulus, Table des Marchand	1			site mégalithique d'importance nationale
BRETAGNE	56	Carnac et abords	Alignements mégalithiques de Carnac	1			site mégalithique d'importance nationale et internationale ; demande de classement UNESCO ; projet de gestion partenariale par E.P.C.C.
BRETAGNE	56	Carnac, Locmariaquer, La Trinité, Erdeven, Plouharnel	Mégalithes divers	1			logique territoriale ; dans l'attente des décisions relatives à l'évolution du statut des sites de Carnac et Locmariaquer, il est proposé de conserver l'ensemble des mégalithes situés à proximité
CENTRE	41	Chambord	Château royal de Chambord	1			château royal ; construction de François I ^{er} ; un des principaux monuments de la première Renaissance en France ; affectation partagée du domaine (O.N.F.) ; projet d'établissement public national
CENTRE	18	Drevant	Sanctuaire et théâtre gallo-romain		1		site cédé à l'Etat par la commune en 1962
CENTRE	18	La Grotte	Eperon barré dit Camp de César	1			réserve archéologique
CENTRE	18	Bourges	Palais Jacques-Cœur		1		
CENTRE	28	Sorel-Moussel	Éperon barré du Fort-Arrouard	1			réserve archéologique ; site de référence
CENTRE	28	Châteaudun	Château de Châteaudun	1			importance architecturale ; illustration exemplaire de la doctrine de restauration et de l'action de l'Etat depuis son acquisition en 1938
CENTRE	36	Saint-Marcel	Site gallo-romain d'Argentomagus			1	site partagé entre l'Etat et les collectivités ; musée départemental
CENTRE	36	Nohant-Vic	Maison de George Sand		1		donation à l'Etat en 1952
CENTRE	36	Bouges-le-Château	Château de Bouges		1		légué au C.M.N. en 1968
CENTRE	37	Amboise	Oppidum des Châtelliers			1	premier site de la ville d'Amboise ; l'Etat n'est propriétaire que d'un petit fanum, déjà entretenu par la ville
CENTRE	37	Azay-le-Rideau	Château d'Azay-le-Rideau	1			monument majeur de la Renaissance française ; intérêt national sur le plan architectural
CENTRE	37	Tours	Eglise Saint-Julien			1	église paroissiale ; la ville possède déjà les bâtiments conventuels voisins ; cession déjà proposée à la ville
CENTRE	37	L'île-Bouchard	Ruines de l'église priorale de Saint-Léonard			1	
CENTRE	37	Saint-Jean-du-Liget	Chapelle Saint-Jean-du-Liget			1	
CENTRE	41	Chaumont-sur-Loire	Château de Chaumont		1		
CENTRE	41	Fougères-sur-Bièvre	Château de Fougères		1		
CENTRE	41	Talcy	Château de Talcy		1		
CENTRE	45	Beaugency	Tour de César			1	
CHAMPAGNE	10	Sainte-Savine	Tumulus de la Croix de La Motte			1	transfert déjà envisagé
CHAMPAGNE	10	La Motte-Tilly	Château de la Motte-Tilly		1		donation au C.M.N.

Synthèse des avis de la commission (tableau général des monuments et sites examinés)

Région	Dép.	Commune	Désignation	Avis de la commission			Commentaire
				CE	TP	TS	
CHAMPAGNE	10	Ville-sous-la-Ferté	Abbaye de Clairvaux	1			une des plus célèbres et influentes abbayes d'Europe ; intérêt architectural majeur ; élément d'histoire carcérale ; projet d'établissement public de coopération culturelle (E.P.C.C.) ; partage avec le ministère de la justice (centre pénitentiaire)
CHAMPAGNE	51	Coizard-Joches	Hypogées	1			réserve archéologique
CHAMPAGNE	51	Châlons-en-Champagne	Collections de l'ancien cloître de Notre-Dame-en-Vaux			1	
CHAMPAGNE	52	Hauts-Vals-sous-Noroy	Château du Pailly			1	donation à l'Etat en 1963
CORSE	2A	Ajaccio	Chapelle impériale	1			nécropole de la famille impériale (toujours en usage) ; construction impériale ; donnée à l'Etat avec la maison Bonaparte (musée national, dépendant de la D.M.F.)
CORSE	2B	Bastia	Bastion nord			1	élément du palais des Gouverneurs, cédé au département
FRANCHE-CO.	25	Pannessières	Villa gallo-romaine et thermes		1		réserve archéologique adossée à un site visitable
ILE-DE-FRANCE	75	Paris	Grand-palais des Champs-Élysées	1			restauration en cours ; édifice partagé entre le Palais de la découverte, les galeries nationales (D.M.F.) et la grande nef d'expositions
ILE-DE-FRANCE	75	Paris	Statue d'Henri IV, place du Pont-Neuf	1			symboles et illustrations de l'histoire politique nationale ; monuments créés sous la Restauration pour remplacer les monuments originaux détruits à la Révolution
ILE-DE-FRANCE	75	Paris	Monument de Louis XIII, place des Vosges	1			
ILE-DE-FRANCE	75	Paris	Monument de Louis XIV, place des Victoires	1			
ILE-DE-FRANCE	75	Paris	Statue de Jeanne d'Arc	1			symbole national ; lieu de pèlerinage national de 1870 à 1914 ; lieu du "culte républicain" rendu, aujourd'hui encore, à Jeanne-d'Arc
ILE-DE-FRANCE	75	Paris	Monument du maréchal Ney	1			lieu de mémoire nationale ; témoignage des luttes politiques du début du XIX ^{ème} siècle
ILE-DE-FRANCE	75	Paris	Monument des généraux Lecomte et Thomas	1			lieu de mémoire nationale ; témoignage des luttes politiques du XIX ^{ème} siècle ; insurrection de la Commune
ILE-DE-FRANCE	75	Paris	Colonne Vendôme	1			lieu de mémoire nationale ; symbole des victoires impériales (fonte du bronze des canons ennemis) ; "monument martyr" de la Commune
ILE-DE-FRANCE	75	Paris	Chapelle expiatoire	1			lieu de mémoire nationale ; monument édifié sous la Restauration pour "expier" l'exécution de Louis XVI et de Marie-Antoinette sur le lieu de leur sépulture provisoire
ILE-DE-FRANCE	75	Paris	Colonne de Juillet, place de la Bastille	1			lieu de mémoire nationale ; mémorial de la révolution de 1830 ; sépulcre des victimes des révolutions de 1830 et 1848
ILE-DE-FRANCE	75	Paris	Panthéon	1			nécropole nationale
ILE-DE-FRANCE	75	Paris	Arc de triomphe de l'Etoile	1			symbole national ; mémoire des guerres napoléonienne ; sépulture du Soldat inconnu
ILE-DE-FRANCE	75	Paris	Obélisque de Louxor	1			don de l'Egypte à la France ; installation en signe de réconciliation nationale (monument "neutre" sur un lieu éminemment politique) ; monument archéologique d'intérêt majeur
ILE-DE-FRANCE	75	Paris	Hôtel de Béthune-Sully	1			siège du centre des monuments nationaux
ILE-DE-FRANCE	75	Paris	Hôtel de Massa, siège de la société des gens de lettres		1		édifice mis à disposition de la Société des gens de Lettres ; acquis par l'Etat dans le seul but d'éviter sa disparition ; donation à l'Etat en 1927
ILE-DE-FRANCE	75	Paris	Hôtel Renan-Scheffer-P., musée de la vie romantique			1	occupé par le musée de la vie romantique, géré par la Ville de Paris
ILE-DE-FRANCE	75	Paris	Porte Saint-Denis		1		
ILE-DE-FRANCE	75	Paris	Porte Saint-Martin		1		
ILE-DE-FRANCE	75	Paris	Palais de Chaillot	1			monument majeur du XX ^{ème} siècle ; occupé par des établissements ou musées dépendant des ministères de la culture, de la défense et de l'éducation nationale

Synthèse des avis de la commission (tableau général des monuments et sites examinés)

Région	Dép.	Commune	Désignation	Avis de la commission			Commentaire
				CE	TP	TS	
ILE-DE-FRANCE	75	Paris	Domaine national du Palais-Royal	1			ancienne résidence royale ; siège du ministère de la culture et de la communication, du conseil constitutionnel, du conseil d'Etat et de la Comédie Française
ILE-DE-FRANCE	75	Paris	Palais de la Cité (Conciergerie) et Sainte-Chapelle	1			ancienne résidence royale ; lieu d'exercice du pouvoir royal au Moyen Age ; site partagé avec le ministère de la justice (palais de justice de Paris)
ILE-DE-FRANCE	75	Paris	Palais (anciennes écuries impériales) de l'Alma (R.P.)	1			construction impériale ; abrite actuellement des services de la présidence de la République
ILE-DE-FRANCE	75	Paris	Palais de l'Elysée (R.P.) et dépendances	1			palais présidentiel
ILE-DE-FRANCE	75	Paris	Jardin des Tuileries	1			ancienne résidence royale ; élément majeur de l'art des jardins en France ; lieu de mémoire nationale (Révolution, Commune)
ILE-DE-FRANCE	77	Fontainebleau	Domaine national de Fontainebleau	1			ancienne résidence royale et impériale ; monument d'importance nationale et internationale ; le château est un musée national (affecté à la D.M.F.) ; le domaine est partagé avec l'Office national des forêts, le ministère de la défense et le ministère des finances
ILE-DE-FRANCE	77	La-Grande-Paroisse	Site de Pincevent	1			campement de chasseurs du Paléolithique ; site d'intérêt national
ILE-DE-FRANCE	77	Champs-sur-Marne	Château de Champs	1			donné à l'Etat en 1935 ; abrite le service départemental de l'architecture et du patrimoine de Seine-et-Marne et le laboratoire de recherches sur les monuments historiques
ILE-DE-FRANCE	77	Jossigny	Château de Jossigny			1	donation à l'Etat en 1949
ILE-DE-FRANCE	77	Provins	Chœur de l'église Saint-Ayoul			1	la nef appartient à la commune
ILE-DE-FRANCE	77	Provins	Couvent des Cordelières	1			aménagé en dépôt pour les réserves (partiellement accessibles au public) de la cité de l'architecture et du patrimoine
ILE-DE-FRANCE	78	Maisons-Laffitte	Château de Maisons	1			monument majeur de l'architecture du XVII ^{ème} siècle, œuvre de François Mansart ; intérêt national sur le plan architectural ; politique de reconstitution partielle du parc et des vues vers la Seine
ILE-DE-FRANCE	78	Poissy	Villa Savoye	1			monument majeur de l'architecture du XX ^{ème} siècle, œuvre de Le Corbusier ; classement envisagé par l'UNESCO
ILE-DE-FRANCE	78	Versailles et abords	Domaine national de Versailles	1			ancienne résidence royale ; monument d'importance nationale et internationale ; établissement public national ; lieu de réunion du parlement en Congrès
ILE-DE-FRANCE	78	Saint-Germain-en-Laye	Domaine national de Saint-Germain-en-Laye	1			ancienne résidence royale ; œuvre majeure de l'art des jardins ; le château est un musée national (affecté à la D.M.F.)
ILE-DE-FRANCE	78	Rambouillet	Domaine national de Rambouillet	1			ancienne résidence royale ; résidence présidentielle
ILE-DE-FRANCE	78	Marly	Domaine national de Marly	1			ancienne résidence royale ; résidence présidentielle
ILE-DE-FRANCE	78	Brueil-en-Vexin	Allée mégalithique de la Cave-aux-Fées			1	
ILE-DE-FRANCE	78	Les Mureaux	Allée couverte des Gros Murs			1	donation à l'Etat en 1920
ILE-DE-FRANCE	91	Montlhéry	Tour de Montlhéry		1		
ILE-DE-FRANCE	91	Souzy-la-Briche et autres	Domaine Simon (R.P.)	1			résidence présidentielle (très partiellement protégé M.H.)
ILE-DE-FRANCE	92	Sèvres	Maison des Jardies (Gambetta)	1			lieu de mémoire nationale : "pèlerinage républicain" pendant toute la III ^{ème} République ; monument de Gambetta par Bartholdi, érigé sus soucription des communes d'Alsace-Moselle "allemandes", en 1891
ILE-DE-FRANCE	92	Saint-Cloud et abords	Domaine national de Saint-Cloud - Villeneuve-l'Étang	1			ancienne résidence princière, royale, puis impériale ; œuvre majeure de l'art des jardins ; siège de la manufacture nationale et du musée de la céramique de Sèvres ; "palais martyr" de 1870
ILE-DE-FRANCE	92	Meudon	Domaine national de Meudon	1			ancienne résidence princière, royale, puis impériale ; site partagé entre le ministère de la culture et de la communication, l'Observatoire national de Paris, l'Office national des forêts et le ministère de la défense ; "palais martyr" de 1870

Synthèse des avis de la commission (tableau général des monuments et sites examinés)

Région	Dép.	Commune	Désignation	Avis de la commission			Commentaire
				CE	TP	TS	
ILE-DE-FRANCE	93	Saint-Denis	Basilique Saint-Denis	1			nécropole royale ; édifice majeur de l'architecture gothique ; le cloître est affecté à la Grande chancellerie de la Légion d'Honneur
ILE-DE-FRANCE	94	Vincennes	Château de Vincennes (donjon, sainte-chapelle,...)	1			ancienne résidence royale ; exemple exceptionnel d'architecture militaire et palatiale médiévale et classique ; site partagé avec le ministère de la défense
ILE-DE-FRANCE	95	Argenteuil	Allée couverte des Déserts			1	
ILE-DE-FRANCE	95	Genainville	Site antique des Vaux-de-la-Celle		1		le département gère l'essentiel des collections dans le musée de Guiry-en-Véxin
LANGUEDOC-R.	11	Mailhac	Gisement archéologique de Lou-Cayla	1			réserve archéologique
LANGUEDOC-R.	11	Montferrand	Gisement archéologique de Peyre-Clauque, nécropole paléochrétienne		1		
LANGUEDOC-R.	11	Narbonne	Cimetière paléochrétien du Clos de la Lombarde			1	bail déjà concédé à la ville de Narbonne
LANGUEDOC-R.	11	Sigean	Oppidum de Pech-de-Mau			1	gestion communale du site en liaison avec le musée des Corbières
LANGUEDOC-R.	11	Carcassonne	Cité médiévale : remparts, église Saint-Nazaire, château comtal (1997)	1			ensemble médiéval majeur ; illustration exceptionnelle de la doctrine et de l'action de l'Etat en matière de restauration des monuments historiques (intervention de Viollet-le-Duc) ; patrimoine mondial de l'UNESCO
LANGUEDOC-R.	11	Saint-Papoul	Terrain adjacent à l'ancienne cathédrale de Saint-Papoul			1	
LANGUEDOC-R.	30	Nages	Oppidum des Castels		1		
LANGUEDOC-R.	30	Vers-Pont-du-Gard	Pont du Gard (1985)	1			exemple exceptionnel d'architecture romaine ; importance nationale et internationale (patrimoine mondiale de l'UNESCO)
LANGUEDOC-R.	30	Aiguèze	Grotte Chabot	1			grotte ornée
LANGUEDOC-R.	30	Nîmes	Castellum divisorium		1		
LANGUEDOC-R.	30	Villeneuve-lès-Avignon	Chartreuse du Val-de-Bénédiction	1			site d'intérêt national ; tombeau du pape Innocent VI ; centre de rencontres internationales (centre national des écritures du spectacles) ; politique de reconstitution foncière non achevée
LANGUEDOC-R.	30	Villeneuve-lès-Avignon	Fort Saint-André		1		propriété partagée entre l'Etat et un particulier
LANGUEDOC-R.	30	Aigues-Mortes	Tour de Constance	1			lieu de mémoire de l'internement des Protestants et des persécutions religieuses en France
LANGUEDOC-R.	30	Aigues-Mortes	Remparts et logis du Gouverneur		1		
LANGUEDOC-R.	30	Saint-Laurent-d'Aigouze	Tour Carbonnière		1		
LANGUEDOC-R.	34	Capestang	Oppidum d'Ensérune	1			réserve archéologique
LANGUEDOC-R.	34	Lattes	Ville et port de Saint-Sauveur		1		centre de recherche (CNRS) ; dépôt de fouilles à exclure du transfert
LANGUEDOC-R.	34	Montpellier	Hôtel de Lunas		1		donation au CMN
LANGUEDOC-R.	48	Javols	Civitas des Gabales		1		

Synthèse des avis de la commission (tableau général des monuments et sites examinés)

Région	Dép.	Commune	Désignation	Avis de la commission			Commentaire
				CE	TP	TS	
LANGUEDOC-R.	48	Lanuejols	Mausolée gallo-romain		1		
LANGUEDOC-R.	66	Salses	Fort de Salses	1			témoin de la fixation des frontières nationales
LIMOUSIN	19	Turenne	Tour de César			1	enclave de l'Etat dans une propriété privée
LIMOUSIN	87	Oradour-sur-Glane	Village-martyr	1			lieu de mémoire nationale de la seconde guerre mondiale
LORRAINE	55	Saint-Laurent-sur-Othain	oppidum, villa et sanctuaire gallo-romain		1		
LORRAINE	55	Saint-Mihiel	Minnières néolithiques de silex	1			réserve archéologique
LORRAINE	55	Montfaucon-d'Argonne	Champ de bataille et monument de Montfaucon	1			champ de bataille de la Première guerre mondiale ; concession à perpétuité à la commission américaine des monuments de guerre (cf. Alsace)
LORRAINE	55	Vauquois	Champ de bataille	1			champ de bataille de la Première guerre mondiale
LORRAINE	57	Jouy-aux-Arches et Ars-sur-Moselle	Piles gallo-romaines de l'aqueduc de Metz		1		remembrement (9 arches affectées à l'O.N.F., 1 arche appartient au département)
LORRAINE	57	Phalsbourg	Porte de France			1	transfert déjà envisagé
LORRAINE	57	Marsal	Porte de France			1	transfert déjà envisagé
LORRAINE	57	Rodemack	Remparts			1	rempart de ville
LORRAINE	88	Grand	Monument du jardin Huguet			1	site partagé ; gestion du site par le département
MIDI-PYR.	09	Niaux	Grotte ornée	1			grotte ornée (situation domaniale à vérifier)
MIDI-PYR.	12	Millau	Site de la Graufesenque		1		réserve gallo-romaine liée à un musée ; quelques parcelles appartiennent à l'Etat
MIDI-PYR.	31	Montmaurin	Villa gallo-romaine		1		
MIDI-PYR.	31	Saint-Bertrand-de-Comminges	Site archéologique		1		site partagé ; nécessité d'un projet viable de mise en valeur
MIDI-PYR.	31	Valentine	Villa gallo-romaine		1		
MIDI-PYR.	31	Toulouse	Hôtel de Pierre			1	
MIDI-PYR.	31	Toulouse	Chapelle des Carmélites		1		
MIDI-PYR.	32	Saint-Lary	Tour gallo-romaine (pile funéraire)			1	
MIDI-PYR.	32	Biran	Tour gallo-romaine (pile funéraire)			1	
MIDI-PYR.	46	Themines	Grotte de Rocadour	1			grotte ornée
MIDI-PYR.	46	Prudhomat	Château de Castelnaud-Bretenoux		1		donné à l'Etat en 1932
MIDI-PYR.	46	Assier	Château d'Assier		1		
MIDI-PYR.	46	Saint-Céré	Château de Montal	1			intérêt architectural majeur
MIDI-PYR.	46	Marcihac	Terrain adjacent à l'ancienne abbaye		1		
MIDI-PYR.	65	Tarbes	Maison natale du maréchal Foch		1		maison natale du maréchal, que sa famille occupa pendant son enfance ; pas de réelle signification ou dimension nationale de la maison en tant que telle ("petite patrie")
MIDI-PYR.	82	Ginals	Abbaye de Beaulieu-en-Rouergue		1		donné au C.M.N. en 1974
MIDI-PYR.	82	Gramont	Château de Gramont		1		donné au C.M.N. en 1979
NORD-CALAIS	59	Bavay	Site antique, civitas des Nerviens			1	convention de gestion au département du Nord le 4 décembre 2001
NORD-CALAIS	59	Croix	Villa Cavois			1	acquis par l'Etat pour sauver le monument
NORD-CALAIS	62	Thérouanne	Site archéologique, villa antique et groupe épiscopal	1			réserve archéologique
NORD-CALAIS	62	Wimille	Colonne de la Grande armée	1			monument national érigé en mémoire du camp de la Grande armée à Boulogne, lieu d'institution de la Légion d'Honneur

Synthèse des avis de la commission (tableau général des monuments et sites examinés)

Région	Dép.	Commune	Désignation	Avis de la commission			Commentaire
				CE	TP	TS	
NORD-CALAIS	62	Ablain-Saint-Nazaire	Ancienne église	1			mémoire nationale : ruines de la Première Guerre mondiale
NORD-CALAIS	62	Watten	Tour		1		
NORD-CALAIS	62	Mont-Saint-Eloi	Ruines de l'ancienne église abbatiale		1		serait partagé entre l'Etat et le département
NORMANDIE B	14	Fontenay-le-Marmion	Tumulus de la Butte de la Hogue			1	tumulus fouillé
NORMANDIE B	14	Saint-Gabriel-Brécý	Chapelle du prieuré Saint-Gabriel			1	le reste du prieuré appartient à une association
NORMANDIE B	14	Troarn	Ancienne abbaye		1		
NORMANDIE B	50	Le Mont-Saint-Michel et Genêts	Abbaye du Mont-Saint-Michel et Ilot de Tombelaine	1			monument d'intérêt international (UNESCO) ; symbole national ; réserve archéologique
NORMANDIE B	61	Carrouges	Château de Carrouges		1		
NORMANDIE H	27	Le Bec-Hellouin	Abbaye du Bec			1	gestion assurée par une association ; présence d'une communauté religieuse
NORMANDIE H	27	Les Andelys	Donjon de Château-Gaillard			1	
NORMANDIE H	27	Epieds	Obélisque commémorant la bataille d'Ivry	1			lieu de mémoire nationale ; victoire d'Henri IV ; destruction sous le Directoire ; reconstruction ordonnée par Bonaparte
NORMANDIE H	27	Beaumont-le-Roger	Abbaye de Beaumont-le-Roger		1		
NORMANDIE H	27	Gaillon	Château de Gaillon		1		
NORMANDIE H	76	Gouy	Grotte du Cheval	1			grotte ornée
NORMANDIE H	76	Arques-la-Bataille	Château d'Arques		1		
NORMANDIE H	76	Jumièges	Ruines de l'abbaye de Jumièges		1		
PAYS LOIRE	44	Rezé	Réserve gallo-romaine de Saint-Lupien			1	réserve archéologique ; site partagé avec la ville de Rezé qui en assure la gestion
PAYS LOIRE	44	Saint-Nazaire	Tumulus de Dissignac			1	site mise en valeur par la ville de Saint-Nazaire (visite, entretien)
PAYS LOIRE	44	Oudon	Château d'Oudon			1	château restauré par l'Etat ; géré par la commune
PAYS LOIRE	49	Château d'Angers	Château d'Angers	1			construction royale ; apanage des Valois ; intérêt national du monument et de la "tenture de l'Apocalypse" qu'il abrite
PAYS LOIRE	49	Fontevrault	Abbaye de Fontevrault	1			une des plus grandes abbayes d'Europe ; tombeaux des Plantagenêt ; chef d'ordre au rayonnement international ; centre culturel de rencontres (centre culturel de l'Ouest)
PAYS LOIRE	85	Saint-Vincent-sur-Jard	Maison Clémenceau			1	maison de vacances et de retraite louée par Clémenceau à la fin de sa vie ; pas de réelle signification ou dimension nationale de la maison en tant que telle
PICARDIE	02	Villers-Cotterêts	Château royal de Villers-Cotterêts	1			construit par François I ^{er} ; monument d'intérêt national (édit imposant la langue française dans les documents officiels) ; site non affecté (pris en charge par la direction générale des impôts) ; projet d'affectation au ministère de la culture ; programme de travaux à l'étude ; domaine partagé avec le ministère de l'agriculture (O.N.F.)
PICARDIE	02	Coucy-le-Château-Auffrique	Château de Coucy	1			forteresse médiévale d'exception ; lieu de mémoire nationale ; château royal sous Henri IV ; symbole des destructions de la Première guerre mondiale
PICARDIE	02	La Ferté-Milon	Ruines du château de La Ferté-Milon		1		
PICARDIE	02	Oulchy-le-Château	Monument des Fantômes	1			monument commémoratif de la Première Guerre mondiale, œuvre de Walter Landowski
PICARDIE	02	Condé-sur-Aisne	Chapelle romane de l'ancien prieuré de Saint-Ouen		1		
PICARDIE	60	Compiègne	Domaine national	1			ancien palais royal, puis impérial ; le château est un musée national affecté à la D.M.F.
PICARDIE	60	Pierrefonds	Château de Pierrefonds	1			château impérial ; restauré par Viollet-le-Duc sur ordre de Napoléon III ; illustration des doctrines de restauration du XIX ^{ème} siècle (cf. Carcassonne)
PICARDIE	60	Ouroy	Sanctuaire gallo-romain de Champlieu			1	
PICARDIE	60	Vendeuil-Caply	Grand théâtre gallo-romain			1	

Synthèse des avis de la commission (tableau général des monuments et sites examinés)

Région	Dép.	Commune	Désignation	Avis de la commission			Commentaire
				CE	TP	TS	
PICARDIE	80	Abbeville	Carrière Charpentier	1			réserve archéologique
PICARDIE	80	Abbeville	Carrière de Menchecourt	1			réserve archéologique
PICARDIE	80	Amiens	Gisement de Saint-Acheul, carrière Bultel-Tellier	1			site éponyme du Paléolithique
PICARDIE	80	Cagny	Gisement préhistorique du Bois de la Garenne	1			réserve archéologique
POITOU-CH.	16	Agris	Grotte des Perrats	1			réserve archéologique
POITOU-CH.	16	Chassenon	Site gallo-romain			1	en cours de cession au département ; propriétaire des thermes et de terrains attenants
POITOU-CH.	16	Saint-Mary	Carrière d'Artenac	1			site éponyme
POITOU-CH.	16	Tusson	Tumulus, nécropole protohistorique	1			réserve archéologique
POITOU-CH.	17	La Vallée	Ensemble mégalithique de La Pierre-Levée			1	
POITOU-CH.	17	Sablanceaux	Villa antique	1			réserve archéologique
POITOU-CH.	17	Le Martrou	Pont-transbordeur	1			unicum dans le patrimoine architectural de l'Etat (patrimoine industriel, scientifique et technique), charge d'entretien très lourde
POITOU-CH.	17	La Rochelle	Tours de la Lanterne, Saint-Nicolas, de la Chaîne et porte Dauphine		1		
POITOU-CH.	79	Oiron	Château d'Oiron	1			exemple exceptionnel d'architecture et de décors d'époque Renaissance ; lieu de création d'art contemporain dans un site historique ; projet de jardin contemporain
POITOU-CH.	79	Saint-Maixent-l'École	Parcelle de terrain			1	remembrement ; parcelle acquise pour le dégagement de l'église communale
POITOU-CH.	86	Angles-sur-l'Anglin	Abri sculpté du Roc-aux-Sorciers	1			"grotte" ornée
POITOU-CH.	86	Sanxay	Site gallo-romain, ruines d'Herbord		1		
POITOU-CH.	86	Vendeuvre-du-Poitou	Site antique des Tours Mirandes			1	en cours de cession à la commune
POITOU-CH.	86	Poitiers	Dolmen			1	
POITOU-CH.	86	Poitiers	Baptistère Saint-Jean	1			unicum dans le patrimoine architectural de l'Etat (baptistère paléochrétien) ; édifice fragile ; capacité touristique limitée
POITOU-CH.	86	Charroux	Ancienne abbaye de Charroux		1		
POITOU-CH.	86	Journet	Prieuré de Villesalem			1	Convention d'utilisation avec la communauté de communes du Mont-Morillonnais
PACA	05	Mont-Dauphin	Fort de Mont-Dauphin	1			forteresse de Vauban ; site partagé avec le ministère de la défense
PACA	06	La Turbie	Trophée d'Auguste ou des Alpes	1			exemplaire unique de trophée d'époque augustéenne en France ; état de conservation exceptionnel ; monument d'intérêt national
PACA	06	Roquebrune-Cap-Martin	Grotte du Vallonnet		1		
PACA	06	Nice	Fort du Mont-Alban		1		
PACA	06	Saorge	Couvent des Franciscains		1		
PACA	13	Aix-en-Provence	Oppidum d'Entremont	1			réserve archéologique ; site d'intérêt national
PACA	13	Arles	Cryptoportiques du forum		1		accès détenus par la ville et le département
PACA	13	Saint-Rémy-de-Provence	Site archéologique de Glanum	1			site archéologique exceptionnel, d'intérêt national ; seule une petite partie (les monuments dits "les Antiques") est propriété de la ville
PACA	13	Marseille	Musée des docks romains			1	cession à la ville en cours
PACA	13	Saint-Estèphe-Janson	Grotte de l'Escale	1			réserve archéologique
PACA	13	Marseille	Château d'If	1			construction de François I ^{er} ; prison d'Etat à la Révolution et au XIX ^{ème} siècle (Mirabeau, Communards marseillais, protestants) ; érigé en symbole national par l'œuvre littéraire d'Alexandre Dumas
PACA	13	Arles	Chapelle Saint-Jean-de-Moustier		1		
PACA	13	Arles	Abbaye de Montmajour		1		
PACA	13	Saint-Rémy-de-Provence	Hôtel de Sade			1	sous réserve de la relocalisation du musée-dépôt de Glanum

Synthèse des avis de la commission (tableau général des monuments et sites examinés)

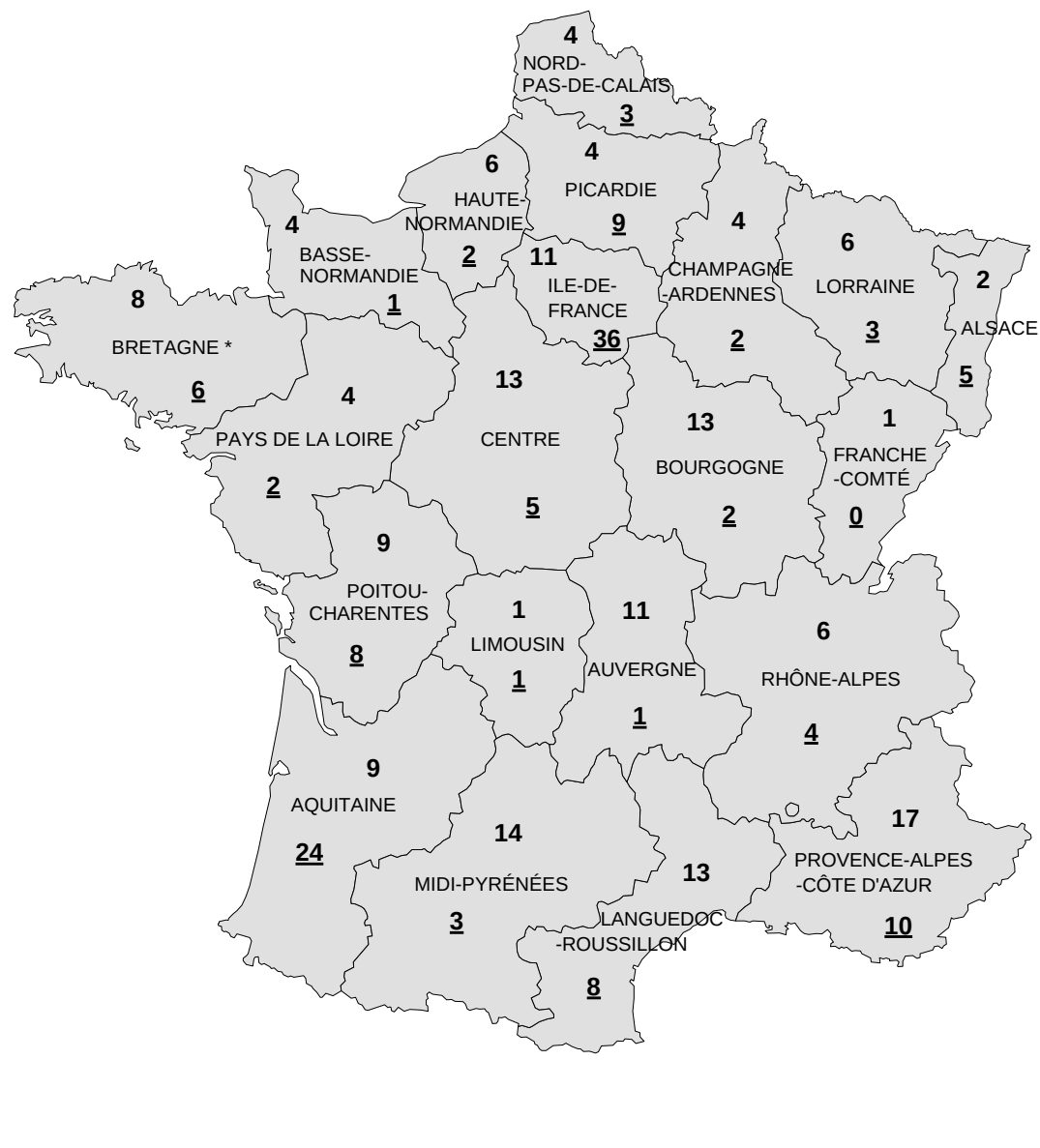
Région	Dép.	Commune	Désignation	Avis de la commission			Commentaire
				CE	TP	TS	
PACA	13	La Roque-d'Anthéron	Abbaye de Silvacane		1		
PACA	13	Tarascon	Château du Roi René		1		
PACA	83	Hyères	Cité gréco-romaine d'Olbia-Pomponiana		1		réserve archéologique ; dépôt de fouilles
PACA	83	Fréjus	Butte Saint-Antoine		1		projet de musée archéologique départemental
PACA	83	Fréjus	Plate-forme romaine		1		projet de musée archéologique départemental
PACA	83	Fréjus	Site archéologique du Clos-de-la-Tour	1			réserve archéologique sensible en milieu urbain
PACA	83	Le Thoronet	Abbaye du Thoronet	1			œuvre architecturale majeure, illustration exceptionnelle de l'architecture cistercienne
PACA	83	Bormes-les-Mimosas	Fort de Brégançon	1			résidence présidentielle
PACA	84	Lardiers	Oppidum et sanctuaire du Châtelard	1			réserve archéologique
PACA	84	Vaison-la-Romaine	Site archéologique			1	problème du dépôt de fouilles
PACA	84	Saint-Pantaléon	Site archéologique de La Ferraille			1	
PACA	84	Avignon	Abbaye de Saint-Ruf			1	
PACA	84	Pernes-les-Fontaines	Tour Ferrande			1	
RHONE-ALPES	01	Villars-les-Dombes	Motte castrale		1		vérifier propriété Etat
RHONE-ALPES	01	Bourg-en-Bresse	Église de Brou et premier cloître	1			abbaye royale ; joyau de l'architecture gothique ; lieu de sépulture des lignées de Bourgogne , d'Autriche et de Savoie ; partenariat C.M.N. / commune (propriétaire des deux autres cloîtres)
RHONE-ALPES	01	Ferney-Voltaire	Château de Voltaire	1			intérêt national ; rayonnement international ; symbole de la lutte pour la tolérance et du "siècle des Lumières" : l' "Auberge de l'Europe"
RHONE-ALPES	07	Alba-la-Romaine	Site gallo-romain			1	remembrement ; l'essentiel du site appartient au département
RHONE-ALPES	07	Vallon-Pont-d'Arc	Grotte Chauvet	1			grotte ornée d'intérêt exceptionnel
RHONE-ALPES	07	Cruas	Terrain adjacent à l'église de Cruas			1	remembrement
RHONE-ALPES	38	Saint-Pierre-de-Chartreuse	Monastère de la Grande-Chartreuse	1			intérêt national et international ; abbaye mère de l'ordre des Chartreux ; présence d'une communauté religieuse
RHONE-ALPES	42	Charlieu	Abbaye de Charlieu		1		
RHONE-ALPES	73	Aime	Basilique Saint-Martin			1	
RHONE-ALPES	74	Saint-Jean-d'Aulps	Ruines de l'abbaye de Saint-Jean d'Aulps			1	
OUTRE-MER	97-3	Cayenne	Ancienne douane		1		
				136	84	78	
				162			

Avis de la commission

x monuments et sites transférables
aux collectivités territoriales (162)

x monuments et sites à conserver
par l'Etat (hors cathédrales et
dépendances) (136)

*** En Bretagne, les nombreux mégalithes
isolés ont été comptés pour un
monument dans chaque catégorie.**



**Avis de la commission concernant les monuments et sites gérés par le Centre des monuments nationaux
(arrêté modifié du 4 mai 1995)**

Région	Dép.	Commune	Désignation	Avis de la commission		
				CE	TP	TS
ALSACE	67	Orschwiller	Château du Haut-Koenigsbourg		1	
AQUITAINE	24	Chancelade	Abri de Raymonden	1		
AQUITAINE	24	Savignac-de-Miremont	Gisement préhistorique de la Ferrassie	1		
AQUITAINE	24	Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil	Abri du Poisson	1		
AQUITAINE	24	Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil	Gisement de Laugerie Haute	1		
AQUITAINE	24	Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil	Gisement de La Micoque	1		
AQUITAINE	24	Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil	Grottes des Combarelles	1		
AQUITAINE	24	Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil	Grotte de Font-de-Gaume	1		
AQUITAINE	24	Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil	Grotte de la Chaumière	1		
AQUITAINE	24	Vélines	Villa et thermes gallo-romains de Montcaret		1	
AQUITAINE	24	Peyzac-le-Moustiers	Gisement préhistorique du Moustiers	1		
AQUITAINE	24	Teyjat	Grotte de la Mairie	1		
AQUITAINE	24	Rampieux	Dolmen de Peyrelevade			1
AQUITAINE	24	Cadillac	Château des ducs d'Epéron		1	
AQUITAINE	24	La Sauve	Abbaye de la Sauve-Majeure		1	
AQUITAINE	33	Prignac-et-Marcamps	Grotte ornée de Pair-non-Pair	1		
AUVERGNE	03	Chareil-Cintrat	Château du Bas-de-Chareil		1	
AUVERGNE	63	Villeneuve-Lembron	Château de Villeneuve-Lembron		1	
AUVERGNE	63	Sermentizon	Château d'Aulteribe		1	
BOURGOGNE	21	Bussy-le-Grand	Château de Bussy-Rabutin		1	
BOURGOGNE	21	Châteauneuf-en-Auxois	Château de Châteauneuf		1	
BOURGOGNE	71	Cluny	Abbaye de Cluny	1		
BOURGOGNE	89	Foissy-lès-Vézelay, Saint-Père	Site des Fontaines-Salées			1
BRETAGNE	29	Plouezoch	Tumulus de Barnenez-ar-Sant	1		
BRETAGNE	29	Tréguier	Maison d'Ernest Renan			1
BRETAGNE	56	Locmariaquer	Grand Menhir, Tumulus, Table des Marchand	1		
BRETAGNE	56	Carnac et abords	Alignements mégalithiques de Carnac	1		
CENTRE	41	Chambord	Château royal de Chambord	1		
CENTRE	18	Bourges	Palais Jacques-Cœur		1	
CENTRE	28	Châteaudun	Château de Châteaudun	1		
CENTRE	36	Nohant-Vic	Maison de George Sand		1	
CENTRE	36	Bouges-le-Château	Château de Bouges		1	
CENTRE	37	Azay-le-Rideau	Château d'Azay-le-Rideau	1		
CENTRE	41	Chaumont-sur-Loire	Château de Chaumont		1	
CENTRE	41	Fougères-sur-Bièvre	Château de Fougères		1	
CENTRE	41	Talcy	Château de Talcy		1	
CHAMPAGNE	10	La Motte-Tilly	Château de la Motte-Tilly		1	
ILE-DE-FRANCE	75	Paris	Chapelle expiatoire	1		
ILE-DE-FRANCE	75	Paris	Panthéon	1		
ILE-DE-FRANCE	75	Paris	Arc de triomphe de l'Etoile	1		
ILE-DE-FRANCE	75	Paris	Hôtel de Béthune-Sully	1		
ILE-DE-FRANCE	75	Paris	Palais de Chaillot	1		
ILE-DE-FRANCE	75	Paris	Domaine national du Palais-Royal	1		
ILE-DE-FRANCE	75	Paris	Palais de la Cité (Conciergerie) et Sainte-Chapelle	1		
ILE-DE-FRANCE	75	Paris	Jardin des Tuileries	1		
ILE-DE-FRANCE	77	Champs-sur-Marne	Château de Champs	1		
ILE-DE-FRANCE	77	Jossigny	Château de Jossigny			1
ILE-DE-FRANCE	78	Maisons-Laffitte	Château de Maisons	1		
ILE-DE-FRANCE	78	Poissy	Villa Savoye	1		
ILE-DE-FRANCE	92	Sèvres	Maison des Jardies (Gambetta)	1		
ILE-DE-FRANCE	92	Saint-Cloud et abords	Domaine national de Saint-Cloud - Villeneuve-l'Étang	1		
ILE-DE-FRANCE	92	Meudon	Domaine national de Meudon	1		
ILE-DE-FRANCE	94	Vincennes	Château de Vincennes (donjon, sainte-chapelle,...)	1		
LANGUEDOC-R.	11	Carcassonne	Cité médiévale : remparts, église Saint-Nazaire, château comtal (1997)	1		
LANGUEDOC-R.	30	Villeneuve-lès-Avignon	Chartreuse du Val-de-Bénédiction	1		
LANGUEDOC-R.	30	Villeneuve-lès-Avignon	Fort Saint-André		1	
LANGUEDOC-R.	30	Aigues-Mortes	Tour de Constance	1		
LANGUEDOC-R.	30	Aigues-Mortes	Remparts et logis du Gouverneur		1	

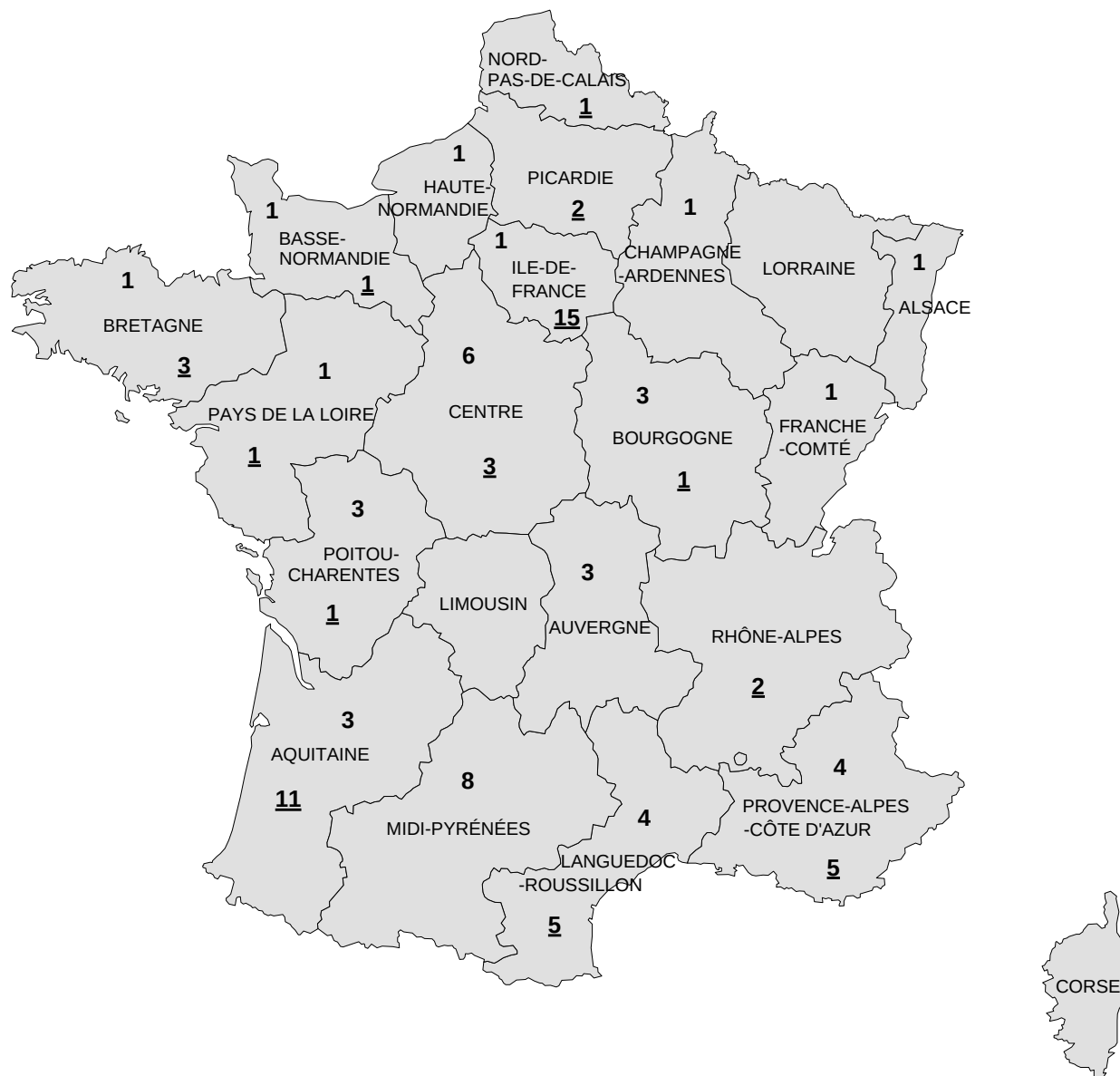
**Avis de la commission concernant les monuments et sites gérés par le Centre des monuments nationaux
(arrêté modifié du 4 mai 1995)**

Région	Dép.	Commune	Désignation	Avis de la commission		
				CE	TP	TS
LANGUEDOC-R.	30	Saint-Laurent-d'Aigouze	Tour Carbonnière		1	
LANGUEDOC-R.	34	Capestang	Oppidum d'Ensérune	1		
LANGUEDOC-R.	34	Montpellier	Hôtel de Lunas		1	
LANGUEDOC-R.	66	Salses	Fort de Salses	1		
MIDI-PYR.	12	Millau	Site de la Graufesenque		1	
MIDI-PYR.	31	Montmaurin	Villa gallo-romaine		1	
MIDI-PYR.	31	Toulouse	Chapelle des Carmélites		1	
MIDI-PYR.	46	Prudhomat	Château de Castelnau-Bretenoux		1	
MIDI-PYR.	46	Assier	Château d'Assier		1	
MIDI-PYR.	65	Tarbes	Maison natale du maréchal Foch		1	
MIDI-PYR.	82	Ginals	Abbaye de Beaulieu-en-Rouergue		1	
MIDI-PYR.	82	Gramont	Château de Gramont		1	
NORD-CALAIS	62	Wimille	Colonne de la Grande armée	1		
NORMANDIE B	50	Le Mont-Saint-Michel et Genêts	Abbaye du Mont-Saint-Michel et Ilot de Tombelaine	1		
NORMANDIE B	61	Carrouges	Château de Carrouges		1	
NORMANDIE H	76	Jumièges	Ruines de l'abbaye de Jumièges		1	
PAYS LOIRE	49	Château d'Angers	Château d'Angers	1		
PAYS LOIRE	85	Saint-Vincent-sur-Jard	Maison Clémenceau			1
PICARDIE	02	Coucy-le-Château-Auffrique	Château de Coucy	1		
PICARDIE	60	Pierrefonds	Château de Pierrefonds	1		
POITOU-CH.	17	La Rochelle	Tours de la Lanterne, Saint-Nicolas, de la Chaîne et porte Dauphine		1	
POITOU-CH.	79	Oiron	Château d'Oiron	1		
POITOU-CH.	86	Sanxay	Site gallo-romain, ruines d'Herbord		1	
POITOU-CH.	86	Charroux	Ancienne abbaye		1	
PACA	05	Mont-Dauphin	Fort de Mont-Dauphin	1		
PACA	06	La Turbie	Trophée d'Auguste ou des Alpes	1		
PACA	13	Marseille	Château d'If	1		
PACA	13	Arles	Abbaye de Montmajour		1	
PACA	13	Saint-Rémy-de-Provence	Site archéologique de Glanum	1		
PACA	13	Saint-Rémy-de-Provence	Hôtel de Sade			1
PACA	13	La Roque-d'Anthéron	Abbaye de Silvacane		1	
PACA	13	Tarascon	Château du Roi René		1	
PACA	83	Le Thoronet	Abbaye du Thoronet	1		
RHONE-ALPES	01	Bourg-en-Bresse	Église de Brou et premier cloître	1		
RHONE-ALPES	01	Ferney-Voltaire	Château de Voltaire	1		
				51	36	6
en vert : monuments appartenant en propre au centre des monuments nationaux					42	

Avis de la commission : monuments et sites gérés par le Centre des monuments nationaux (arrêté modifié du 4 mai 1995)

x monuments et sites transférables aux collectivités territoriales (42)

x monuments et sites à conserver par l'Etat (hors cathédrales et dépendances) (51)



CATHEDRALES APPARTENANT A L'ETAT ET DÉPENDANCES

Ce document est annexé au rapport pour information : les 86 cathédrales (après transfert à la collectivité territoriale de Corse de la cathédrale d'Ajaccio) de France appartenant à l'Etat et leurs dépendances ont été considérées, à ce stade, comme devant demeurer la propriété de l'Etat, et n'ont donc pas été soumises à l'examen de la commission. Il a toutefois paru important, pour connaître la composition du patrimoine de l'Etat (ministère chargé de la culture, direction de l'architecture et du patrimoine) dans sa globalité, de fournir leur répartition par région.

ALSACE

- Cathédrale Notre-Dame de Strasbourg (67)

AQUITAINE

- Cathédrale Saint-Front de Périgueux et cloître (24)
- Cathédrale Saint-André de Bordeaux et tour Pey-Berland (33)
- Cathédrale Saint-Jean-Baptiste d'Aire-sur-l'Adour (40)
- Cathédrale Saint-Caprais d'Agen (47)
- Cathédrale Saint-Marie de Bayonne et vestiges du cloître (64)

AUVERGNE

- Cathédrale Notre-Dame de Moulins (03)
- Cathédrale Saint-Pierre-et-Saint-Flour de Saint-Flour et cloître (15)
- Cathédrale Notre-Dame du Puy-en-Velay, baptistère et cloître (43)
- Cathédrale de Notre-Dame-de-l'Assomption de Clermont-Ferrand (63)

BOURGOGNE

- Cathédrale Saint-Bénigne de Dijon et crypte (21)
- Cathédrale Saint-Cyr de Nevers (58)
- Cathédrale Saint-Lazare d'Autun (71)
- Cathédrale Saint-Etienne de Sens et partie du palais archépiscopal (89)

BRETAGNE

- Cathédrale Saint-Etienne de Saint-Brieuc (22)
- Cathédrale Saint-Corentin de Quimper (29)
- Cathédrale Saint-Pierre de Rennes (35)
- Cathédrale Saint-Pierre de Vannes (56)

CENTRE

- Cathédrale Saint-Etienne de Bourges (18)
- Cathédrale Notre-Dame de Chartres (28)
- Cathédrale Saint-Gatien de Tours et cloître de la Psalette (37)
- Cathédrale Saint-Louis de Blois (41)
- Cathédrale Sainte-Croix d'Orléans (45)

CHAMPAGNE-ARDENNE

- Cathédrale Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Troyes et partie de l'évêché (10)
- Cathédrale Saint-Etienne de Châlons-en-Champagne (51)
- Cathédrale Notre-Dame de Reims et palais du Tau (51)
- Cathédrale Saint-Mammès de Langres et partie du cloître (52)

CORSE

- *Cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption d'Ajaccio**

FRANCHE-COMTE

- Cathédrale Saint-Jean de Besançon et salle Sainte-Anne (25)
- Cathédrale Saint-Pierre de Saint-Claude (39)

GUADELOUPE

- Cathédrale Notre-Dame-de-Guadeloupe de Basse-Terre (97-1)

ILE-DE-FRANCE

- Cathédrale Notre-Dame de Paris(75)
- Cathédrale Saint-Etienne de Meaux et Vieux-chapitre (77)
- Cathédrale Saint-Louis de Versailles (78)

LANGUEDOC-ROUSSILLON

- Cathédrale Saint-Michel de Carcassonne (11)
- Cathédrale Notre-Dame de Nîmes (30)
- Cathédrale Saint-Pierre de Montpellier (34)
- Cathédrale Saint-Privat de Mende (48)
- Cathédrale Saint-Jean-Baptiste de Perpignan et église du Vieux-Saint-Jean (66)

LIMOUSIN

- Cathédrale Notre-Dame de Tulle et cloître (19)
- Cathédrale Saint-Etienne de Limoges (87)

LORRAINE

- Cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption de Nancy (54)
- Cathédrale de Verdun et cloître (55)
- Cathédrale Saint-Etienne de Metz (57)
- Cathédrale Saint-Dié de Saint-Dié, cloître et église Notre-Dame-de-Galilée (88)

MIDI-PYRENEES

- Cathédrale Saint-Antonin de Pamiers (09)
- Cathédrale Notre-Dame de Rodez (12)
- Cathédrale Saint-Etienne de Toulouse (31)
- Cathédrale Sainte-Marie d'Auch (32)
- Cathédrale Saint-Etienne de Cahors et cloître (46)
- Cathédrale Notre-Dame-de-la-Sède de Tarbes (65)
- Cathédrale Sainte-Cécile d'Albi (81)
- Cathédrale Notre-Dame de Montauban et maîtrise (82)

NORD-PAS-DE-CALAIS

- Cathédrale Notre-Dame de Cambrai (59)
- Cathédrale Notre-Dame et Saint-Vaast d'Arras (62)

BASSE-NORMANDIE

- Cathédrale Notre-Dame de Bayeux (14)
- Cathédrale Notre-Dame de Coutances (50)
- Cathédrale Notre-Dame de Sées (61)

HAUTE-NORMANDIE

- Cathédrale Notre-Dame d'Évreux (27)
- Cathédrale Notre-Dame de Rouen, archevêché et bâtiments canoniaux (76)

PAYS-DE-LA-LOIRE

- Cathédrale Saint-Pierre de Nantes (44)
- Cathédrale Saint-Maurice d'Angers et palais épiscopal (49)
- Cathédrale de la Trinité de Laval (53)
- Cathédrale Saint-Julien du Mans et maison de la Psalette (72)
- Cathédrale Notre-Dame de Luçon et cloître (85)

PICARDIE

- Cathédrale Saint-Gervais-et-Saint-Protais de Soissons (02)
- Cathédrale Saint-Pierre de Beauvais, église de la Basse-Oeuvre et cloître (60)
- Cathédrale Notre-Dame d'Amiens et évêché (80)

POITOU-CHARENTES

- Cathédrale Saint-Pierre d'Angoulême (16)
- Cathédrale Saint-Louis de la Rochelle et palais épiscopal (17)
- Cathédrale Saint-Pierre de Poitiers (86)

PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

- Cathédrale Saint-Jérôme de Digne-les-Bains (04)
- Cathédrale Notre-Dame de Gap (05)
- Cathédrale Sainte-Réparate de Nice (06)
- Cathédrale Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence, presbytère et cloître (13)
- Cathédrale Sainte-Marie-Majeure de Marseille et Vieille-Major (13)
- Cathédrale Saint-Léonce de Fréjus et cloître (83)
- Cathédrale Notre-Dame-des-Doms d'Avignon (84)

REUNION

- Cathédrale Saint-Denis de Saint-Denis-de-la-Réunion (97-4)

RHONE-ALPES

- Cathédrale Saint-Jean de Belley (01)
- Cathédrale Saint-Vincent de Viviers (07)
- Cathédrale Saint-Apollinaire de Valence (26)
- Cathédrale Notre-Dame de Grenoble (38)
- Cathédrale Saint-Jean de Lyon et ancienne manécanterie (69)
- Cathédrale Saint-Pierre de Moutiers (73)
- Cathédrale Saint-Jean de Saint-Jean-de-Maurienne et cloître (73)
- Cathédrale Saint-François-de-Sales de Chambéry (73)

*** : pour mémoire : édifice en cours de transfert à la collectivité territoriale de Corse.**